3 novembre 2025 |

Ecrit par le 3 novembre 2025

40 000 sangliers tués par an dans le Gard



Avec environ 40 000 sangliers tués par an depuis plusieurs années, le Gard détient le record national d'abattage de cet animal dont la population connaît une hausse exponentielle dans toute la France depuis une vingtaine d'années désormais. C'est pour cela que les pouvoirs publics et les responsables départementaux de la chasse s'inquiètent de cette prolifération et jugent indispensable de maintenir le nombre d'individus à un niveau acceptable. En effet, cette population commet des dégâts importants dans les cultures, parfois même dans les jardins en zone péri-urbaine, et contre la petite faune sauvage. Elle peut aussi engendrer des risques d'accidents de la circulation.

Interdiction de nourrir ces animaux

Dans ce contexte, la préfecture du Gard vient d'identifier 2 sites d'agrainage illégaux sur la commune de Rivières situées entre Bagnols-sur-Cèze et Alès. Pour rappel, la pratique du nourrissage contribue à développer une population excessive de sangliers. De ce fait, elle est strictement interdite dans le Gard par arrêté préfectoral depuis 2017.



« Une enquête est en cours pour identifier les responsables de ces infractions, expliquent la préfecture du Gard. Les services de l'Etat ont mandaté les lieutenants de louveterie pour une opération de destruction de sangliers. Au nom de l'intérêt général, l'objectif partagé est de les faire baisser durablement et fortement pour revenir à une situation équilibrée, préservant les cultures, les milieux et la sécurité publique. » Pour les chasseurs, cette régulation doit aussi permettre de réduire les indemnisations versées au titre des dégâts agricoles.

Jusqu'à 13 000 individus prélevés en Vaucluse

Moins touchés que son voisin, le département de Vaucluse a cependant connu un triplement de la population de sanglier prélevée sur cette période. A l'orée des années 2000, près de 4 000 sangliers étaient tués en Vaucluse contre près de 13 000 pour la saison 2016-2017 avant une décrue en 2018-2019 (7 360 individus). Il semblerait notamment que l'augmentation des populations de sangliers est fortement corrélée à la production naturelle de gland en forêt. Sauf, lorsque l'on nourrit directement ces animaux comme cela a été le cas les 24 et 25 avril dernier à Rivières.

« Les sociétés de chasse, qui feraient perdurer des pratiques illégales de nourrissage, seront vigoureusement poursuivies », prévient la préfecture du Gard qui se réserve le droit de missionner à nouveau la louveterie pour des tirs administratifs sur les territoires qui ne respecteraient pas la réglementation.

Un 12e centre de vaccination gardois ouvre ses portes à Pont-Saint-Esprit

3 novembre 2025 |



Ecrit par le 3 novembre 2025



Un nouveau centre de vaccination porté par le centre hospitalier de Pont-Saint-Esprit et les professionnels de santé libéraux, va ouvrir le lundi 22 mars. Avec les centres de Bellegarde et Saint Ambroix ouverts jeudi dernier, il s'agira du 12e centre gardois (cela représente 1 centre pour 62 500 habitants). Le nouveau site de Pont-Saint-Esprit pourra proposer 210 vaccinations par semaine et aura la capacité de monter en puissance dès le mois d'avril.

« La vaccination est ouverte pour les personnes de plus de 75 ans ainsi que les personnes de 50 à 74 ans avec une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19. Dans ce dernier cas, se rendre au centre de vaccination avec une prescription médicale, rappelle la préfecture du Gard. Pour obtenir un rendez-vous, il convient soit de se connecter sur le site https://www.sante.fr/cf/centres-vaccination-covid.html et de choisir ensuite un centre de vaccination soit de composer le 0800 54 19 19. »

A signaler que l'ensemble des centres de vaccination du Gard (département où le taux d'incidence dépasse 290) vont offrir près de 10 000 plages de vaccinations supplémentaires sur l'ensemble des deux dernières semaines du mois de mars.

*Les 12 communes qui disposent d'un centre de vaccination : Aigues-Mortes, Alès, Bagnols-sur-Cèze, Bellegarde, Nîmes (CHU et cerntre des Costières), Pont-Saint-Esprit, Saint-Ambroix, Uzès, Vauvert, Les Angles (espace le Forum) et Le Vigan.



Un nouvelle préfète pour le Gard





<u>Marie-Françoise Lecaillon</u> vient d'être nommée préfète du Gard. Elle occupera officiellement ses fonctions à partir du lundi 8 mars 2021. Cette dernière, jusqu'alors préfète de l'Allier depuis janvier 2018, succèdera à Didier Lauga en poste dans le Gard depuis décembre 2015.

Marie-Françoise Lecaillon a aussi auparavant exercé les fonctions de préfète de la Haute-Saône de 2015 à 2017. Elle a aussi était secrétaire générale pour les affaires régionales au sein de la préfecture de région Aquitaine, conseillère technique au Ministère du logement et de la ville, sous-préfète de Montreuil-sur-Mer puis de Cambrai ou bien encore directrice de cabinet de la préfecture de la Savoie.

Diplômée d'administration publique à l'institut régional d'administration de Metz, la future préfète du Gard connaît le Sud. En effet, elle a été sous-préfète chargée de la politique de la ville à la préfecture des Alpes-Maritimes de 1998 à 2000 et, plus récemment, directrice départementale de la cohésion sociale au sein de la préfecture des Bouches-du-Rhône de 2010 à 2012.



Préfecture du Gard : Frédéric Loiseau nommé au poste de secrétaire général

Par décret du Président de la République en date du 3 décembre 2020 publié au Journal Officiel du 4 décembre 2020, Frédéric Loiseau, sous-préfet hors classe, sous-préfet d'Albertville, est nommé secrétaire général de la <u>préfecture du Gard</u>. Il succède à François Lalanne nommé préfet, chargé d'une mission pour le Gouvernement, sous l'autorité du préfet de la région Occitanie.

Marcoule : des échantillons de matières nucléaires britanniques transportés vers l'usine Melox

3 novembre 2025 |



Ecrit par le 3 novembre 2025



<u>Orano</u> organise pour le compte de son partenaire britannique International Nuclear Services un transport d'échantillons de quelques centaines de grammes d'oxyde de plutonium entre Cherbourg et l'usine <u>Orano Melox</u>, spécialisée dans la valorisation des matières nucléaires.

Il s'agit du deuxième lot d'échantillons d'oxyde de plutonium en provenance du Royaume-Uni qui est acheminé par convoi routier jusqu'à destination, après un premier transport en novembre 2019. Orano indique que les échantillons sont conditionnés dans un emballage spécifiquement conçu pour garantir le confinement de la matière et la sûreté du transport. Ces emballages ont fait l'objet d'une approbation par les autorités gouvernementales britanniques (Office for Nuclear Regulation) et françaises (Autorité de Sûreté Nucléaire), conformément aux règlementations nationales et internationales.

Les échantillons en question seront utilisés dans la chaine de test du laboratoire du site de Melox, en vue d'y être analysés et de vérifier la faisabilité de la conversion de l'oxyde de plutonium britannique sous forme de pastilles de Mox. Ils seront ensuite recyclés dans le procédé industriel de l'usine et utilisés pour



fabriquer du combustible. Depuis sa mise en service en 1995, l'usine Melox du site nucléaire gardois de Marcoule, qui emploie près de 700 employés, a produit près de 2 800 tonnes de Mox. Melox approvisionne une quarantaine de réacteurs dans le monde, essentiellement en Europe, mais aussi au Japon ainsi qu'aux Etats-Unis. En France, 10 % de l'électricité d'origine nucléaire provient de la valorisation de matières recyclées.